

12.10.2012 – 14:00 Uhr

Les CFF et Apple concluent un contrat de licence

Berne (ots) -

Les chemins de fer fédéraux suisses CFF et Apple se sont mis d'accord sur l'utilisation de l'horloge de gare CFF sur les appareils comme l'iPad et l'iPhone. Les deux parties ont conclu un contrat de licence.

Les chemins de fer fédéraux suisses CFF et Apple se sont mis d'accord sur l'utilisation de l'horloge de gare CFF sur des produits tels que l'iPhone et l'iPad. Les deux entreprises ont conclu un contrat de licence. Les parties ont convenu de ne pas communiquer le montant du droit de licence ainsi que les autres détails de l'accord.

L'horloge de gare des CFF a été développé en 1944 par l'ingénieur et designer Hans Hilfiker pour les CFF. Elle est aujourd'hui considérée comme une icône du design, et ce même sur des supports numériques. Sa particularité réside dans le fait que l'aiguille rouge des secondes a la forme d'une ancienne palette de départ des trains. Elle est un symbole fort de l'innovation et de la fiabilité des CFF et de la Suisse.

Les médias électroniques trouveront un fichier audio contenant un statement des CFF sur ce sujet en allemand, suisse allemand, français et anglais à l'adresse www.sbb-media.ch/apple

Contact:

SBB AG
Media Centre
Tél.: +41/51/220'41'11
E-Mail: press@sbb.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004918/100726421> abgerufen werden.